

MÉTHODES CONTRACEPTIVES RÉVERSIBLES À LONGUE DURÉE D'ACTION DANS LES SITUATIONS DE CRISES

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Date : _____ Nom / Numéro d'apprenant-e (ID) : _____

Corps professionnel : _____ Nombre d'années de service du/de la prestataire : _____

Sexe : Féminin Masculin Autre/Préfère ne pas répondre

S'agit-il d'une évaluation pré ou post-formation ? (Entourez une réponse) a. PRÉ b. POST

Instructions : Veuillez répondre aux questions suivantes. Veuillez lire attentivement les questions ci-dessous et y répondre de la manière la plus sincère et honnête. Si vous ne comprenez pas une question ou une réponse, n'hésitez pas à demander des précisions aux facilitateurs.

Durée totale : 20 min

1. Lequel des éléments suivants est l'élément le PLUS important des conseils en matière de contraception ?
 - a. Garantir le volontariat et le choix éclairé
 - b. Obtenir le consentement officiel du/de la client-e pour l'intervention
 - c. Décrire les effets secondaires indésirables au/à la client-e
 - d. Informer la cliente de l'efficacité de la méthode contraceptive
2. Le terme planification et espacement sains des grossesses (HTSP) a pour but de :
 - a. Conseiller les femmes pour limiter le nombre d'enfants
 - b. Aider les femmes et les familles à retarder et à espacer les grossesses
 - c. Aider les femmes à commencer à faire de l'exercice après la grossesse
 - d. Avantager les femmes qui n'ont pas d'enfants
3. Lors de l'utilisation de la Stratégie du Counseling Équilibré [Balanced Counseling Strategy Plus] (BCS+), des informations communiquées sur la méthode contraceptive choisie pendant :
 - a. La phase avant le choix
 - b. La phase après le choix
 - c. La phase de choix de la méthode
 - d. La phase de dépistage systématique
4. La catégorie 2 des Critères de recevabilité médicale de l'Organisation mondiale de la Santé (CRM) :
 - a. Indique une méthode qui ne doit pas être utilisée pour un-e client-e donné-e
 - b. Indique que lors de l'utilisation d'une méthode en général les avantages compensent les risques
 - c. Indique que l'utilisation d'une méthode n'est généralement pas recommandée à moins que les autres méthodes ne soient pas disponibles/acceptables
 - d. Indique qu'une méthode peut être utilisée dans n'importe quelles circonstances
5. Une fois que la procédure d'insertion d'une méthode contraceptive est terminée, le prestataire doit :
 - a. Nettoyer correctement les instruments dès que possible après leur utilisation pour empêcher que la biocontamination n'assèche les instruments
 - b. Attendre et récupérer tous les instruments à la fin de la journée pour le nettoyage
 - c. Tremper tous les instruments dans de l'eau de javel pendant deux heures
 - d. Procéder à la désinfection de haut niveau
6. Les contraceptifs à longue durée d'action réversibles sont les plus adaptés pour une femme qui :
 - a. Ne veut pas avoir d'autres enfants
 - b. Souhaite une contraception qui dure plusieurs années
 - c. A le SIDA et est sous thérapie antirétrovirale
 - d. Souhaite une contraception pour une durée de trois mois

7. **Lorsque des séances de conseil, il est très important de respecter les valeurs et les croyances locales car :**
 - a. Cela peut affecter positivement ou négativement la relation du prestataire avec le/la cliente
 - b. Aider le prestataire à choisir une méthode pour le/la client-e
 - c. Cela peut donner des indices au prestataire concernant le fait que la cliente continue la méthode choisie
 - d. Cela peut limiter la durée des conseils

8. **Les DIU en cuivre sont efficaces pendant :**
 - a. 10-12 ans
 - b. 15 ans
 - c. 5 ans
 - d. 3 ans

9. **L'insertion d'un dispositif intra-utérin (DIU) est sans danger chez une femme post-partum :**
 - a. Dans les 10 minutes qui suivent l'expulsion du placenta
 - b. 48 heures ou plus après l'accouchement
 - c. Deux semaines après l'accouchement
 - d. Une semaine après l'accouchement

10. **La meilleure façon de contrer une rumeur ou une perception au sujet d'une méthode de planification familiale consiste à :**
 - a. Dire à la cliente que la rumeur est fausse et balayer ses commentaires
 - b. L'ignorer car il s'agit seulement d'une rumeur
 - c. Dire à la cliente que les personnes qui croient de telles rumeurs sont stupides
 - d. Expliquer que la rumeur est fausse et pour quelle raison elle est fausse

11. **L'utilisation d'implants est sans danger pour les femmes allaitantes car ils contiennent seulement :**
 - a. De la progestérone
 - b. Des œstrogènes
 - c. Des hormones chorioniques gonadotropes humaines (HCG)
 - d. De la prolactine

12. **Un DIU doit être inséré en utilisant la technique « sans toucher » car elle :**
 - a. Augmente le besoin d'anesthésique local
 - b. Nécessite l'utilisation de gants stériles
 - c. Minimise le risque d'infection post-insertion
 - d. Limite les possibilités de perforation utérine

13. **Les quatre principes humanitaires de base sont les suivants, sauf :**
 - a. Humanité
 - b. Inégalité
 - c. Impartialité
 - d. Indépendance

14. **Une approche de la SSR fondée sur les droits promeut :**
 - a. La responsabilisation, l'équité, la participation des titulaires de droits et la non-discrimination
 - b. La partialité, le machisme et les décisions prises par des décideurs
 - c. Le féminisme, la prise de décision éclairée, le leadership des exécutants
 - d. La culture d'apprentissage, la discrimination et le mécanisme d'adoption de mesures sur la base du feedback

15. **Pour faire en sorte que les personnes touchées par une crise connaissent leurs droits et aient accès aux, il faut :**
 - a. Ne pas impliquer les représentants locaux des communautés touchées par la crise, quel que soit le moment
 - b. Utiliser des technologies coûteuses pour fournir des informations
 - c. Communiquer dans une langue, sous des formats et avec des médias qui sont facilement compréhensibles, respectueux et culturellement appropriés
 - d. Ne jamais essayer d'obtenir le retour des clientes par rapport à leur niveau de satisfaction